

Le covid des Randos de Sainte-Christie-d'Armagnac : COnvivialité VItalité Décontraction

Une jeune association pleine d'énergie et de bonne humeur



Le covid des Randos de Sainte-Christie-d'Armagnac : COnvivialité VItalité Décontraction

Ils partirent 5 en avril 2019, mais par un prompt renfort, ils se virent 25 en février 2021... Ce sont les Randonneurs du Castet de Sainte-Christie-d'Armagnac, association affiliée à la Fédération française de randonnées pédestres (FFRP). Leur assemblée générale a lieu le 13 février 2021 pour l'exercice terminé le 31 août 2020. Quel plaisir d'assister à une telle manifestation qui baigne dans l'optimisme et la bonne humeur par les temps qui courent...

But des randonneurs du Castet

Les 5 membres du bureau, dont le président, Gérard Autin, ont créé le 4 avril 2019, cette association consacrée à la marche nordique, dont les activités sont programmées avec précision :

le mardi matin, une marche nordique d'une dizaine de km,

le dimanche matin : idem,

le 3e samedi du mois : randonnée à thème avec marche le matin et visites ou autres activités l'après-midi (il y a eu, par exemple, le lac Payolle, Argelès-Gazost, Solomiac etc.).

Le mardi et le dimanche, les sorties, effectuées très sérieusement, sont encadrées par un animateur qui a derrière lui plus de 120 heures de formation. « La marche nordique, même si elle exige de la concentration, une certaine discipline, se pratique avant tout dans un contexte sympathique où le respect d'autrui et de la nature, la convivialité et la bonne humeur sont de rigueur » (rapport moral). Et, dans les sorties à thème, l'ambiance est différente, « la décontraction prédomine ».

Une organisation précise

Chaque sortie fait l'objet de repérages préalables : ceux-ci ont nécessité de parcourir 1 450 km pour 57 sorties, 5 sorties à thème et deux soirées festives.

Gérard Autin, puis Christiane Autin (secrétaire) et Anne-Marie Grosjean (vice-présidente), insistent sur le souci sécurité qui est le leur lors des sorties : les règles de sécurité y sont rappelées sans cesse. Les animateurs sont formés au secourisme et une trousse de secours est emportée à chaque sortie.

Randocastet dispose aujourd'hui de 16 parcours différents reconnus. Les parcours, variés et agréables, doivent remplir des conditions :

peu de bitume et de cailloux,

largeur de chemin suffisante pour permettre d'utiliser facilement les bâtons,

monotracés (chemins praticables par une seule personne) inférieures à 25 % du trajet.

Pour les sorties à thème, le trajet est reconnu, ainsi que le lieu de pique-nique et les activités de l'après-midi.

Pratique

La cotisation annuelle est de 38 ou 48 euros, selon que l'on souhaite une licence totale ou partielle. Ces montants comprennent 10 euros pour l'association. Quant au coût du covoiturage, il va être examiné.

Un partenariat avec le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne permet de recevoir des tookets et d'accéder à une plate-forme informatique pour gérer les adhérents. L'association est aussi en contact avec Air'Rando d'Aire-sur-l'Adour.

Claude Bruchaut, président du Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP 32), qui émane de la FFRP, explique qu'il y a une nouvelle équipe dans ce comité, plus tournée vers les relations avec ses interlocuteurs. Elle dispose de 30 bénévoles, plus 20 qui sont chargés du balisage. Ils effectuent un travail considérable et parcourent 3 000 km par an.

La nouvelle équipe fait face à une situation financière difficile, car, pas plus que la FFRP, elle n'a de ressources propres pour amortir les déplacements. Cela tient d'abord au coût des licences, très loin de celui des licences des autres sports.

Il y a une tentative de remédier à cette situation : organiser une journée sportive payante. Mais la crise sanitaire l'a fait reporter.

Néanmoins, le comité veut lancer des projets :

le rando-challenge, un combiné de marche rapide et de course d'orientation,

l'œno-rando : des circuits œnotouristiques comme dans l'Hérault uniquement avec des coopératives (Plaimont a déjà été contacté).

Pour ces manifestations, Claude Bruchaut souhaite que les communautés de communes participent au financement, aux côtés de la FFRP.

Thierry Saint-Martin, maire de Sainte-Christie-d'Armagnac, est heureux de constater que l'association marche très bien, avec convivialité et bonne humeur. Il assure que la municipalité l'accompagnera avec tous ses moyens.

Vincent Gouanelle, conseiller départemental, se dit ravi du sérieux et du dynamisme, alliés à la convivialité, de l'association. Elle permet un « retour à l'essentiel », occulté par le covid, qui est ici pris du bon côté.



Christiane Autin (secrétaire) a lu le rapport d'activités



Anne-Marie Grosjean (vice-présidente) a lu le rapport moral



Claude Bruchaut (président du CDRP 32)



Thierry Saint-Martin



Gérard Autin et Vincent Gouanelle



1 Logo des Rando du Castet 2.0 carré.jpg